



Paris, le 29 avril 2020

## **Point de situation de la crise sanitaire Covid-19 et information financière trimestrielle 2020**

### **Korian pleinement mobilisé face à une pandémie d'une ampleur sans précédent**

**Sophie Boissard, Directrice Générale de Korian et Présidente de la Fondation Korian pour le Bien Vieillir :** « Nous sommes confrontés depuis plus de deux mois à une crise pandémique sans précédent, liée à la propagation extrêmement rapide du Coronavirus (Covid-19) à travers l'Europe et le monde.

*Les membres du Comité de direction et le Conseil d'administration se joignent à moi pour adresser toutes leurs pensées aux personnes touchées par le virus et en particulier à celles qui ont dû faire face au départ d'un proche.*

*Face à ce danger, qui menace plus particulièrement les personnes âgées et fragiles que nous accompagnons, l'ensemble du réseau Korian s'est mobilisé pour protéger et être au plus près de ses résidents, de ses patients et de leurs familles. Cette mobilisation s'est traduite par un engagement exceptionnel de toutes nos équipes en Europe qui ont fait preuve d'une solidarité, d'une énergie et d'un professionnalisme exceptionnels que je tiens à saluer.*

*Nous continuerons à nous mobiliser sans relâche face aux défis sanitaires nouveaux créés par cette épidémie, en sachant pouvoir compter sur l'engagement de nos équipes. »*

- **Mise en œuvre de mesures drastiques pour assurer la protection des résidents, des patients et des collaborateurs**
  - Déploiement précoce, dès la fin du mois de février, du plan Vigilance Epidémie, comportant des mesures barrières strictes (hygiène, port d'équipements de protection, contrôle puis suspension des visites) en anticipation des consignes des différentes autorités sanitaires locales
  - Sécurisation des approvisionnements en équipements, matériels et médicaments critiques, dans un contexte de fortes tensions mondiales sur les fournisseurs
  - Renforcement des réseaux IT pour démultiplier les capacités de communication des établissements avec les familles et généraliser le télétravail dans les fonctions support)
  - Création en avril d'un comité Covid, composé de personnalités qualifiées et d'experts, présidé par le Dr. Françoise Weber
  
- **Mobilisation du réseau à travers l'Europe face à la pandémie**
  - Présence renforcée des équipes de chaque site aux côtés des résidents, des patients, et des familles et mobilisation massive de renforts avec environ 3 700 personnes recrutées depuis le 1<sup>er</sup> mars



- Collaboration étroite entre les activités sanitaires et médico-sociales du Groupe, notamment et la mise en place de capacités dédiées pour l'accueil de patients Covid en provenance des hôpitaux dans 50 établissements du Groupe en Europe
- Maintien du lien entre les résidents, patients et leur familles, avec la mise à disposition de solutions de communication à distance dans chaque établissement (réseau social dédié, visioconférence...)
- **Adaptation en cours du réseau dans la perspective d'un fonctionnement durable en environnement Covid-19**
  - **Protéger** : Maintien dans la durée des mesures barrières du plan Vigilance Epidémie, même en l'absence de risque épidémique identifié
  - **Dépister** : Lancement campagnes de dépistage massives dans les établissements, auprès des résidents et patients, comme des salariés
  - **Isoler** : Recours à des mesures de sectorisation dans les établissements ou de mise en quarantaine à domicile à chaque nouveau cas détecté
  - **Rapprocher** : Mise en place de protocoles permettant la reprise des visites des familles et proches dans tous les établissements, dans des conditions de sécurité sanitaire
- **Solidarité avec l'ensemble des parties prenantes**
  - Versement de primes exceptionnelles pour le personnel mobilisé contre la pandémie
  - Création d'un fonds de solidarité Covid doté d'1 million € pour financer des projets de recherche et des actions de soutien des soignants et de leurs familles, abondé notamment par les dirigeants du Groupe
  - Affectation de 25% de la rémunération totale de 2020 de la Directrice Générale et de 25% des rémunération du Président et des administrateurs au fonds de solidarité Covid
- **Chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 de 946,1 M€ en hausse de +8,0%, dont 3,7% en organique, en raison d'un impact encore limité à fin mars des effets liés à la crise du Covid-19**
  - Effets différenciés et progressifs depuis le début du mois de mars sur le réseau européen de la pandémie de Covid-19, avec un impact plus significatif sur l'activité en Italie compte tenu de l'arrivée précoce de l'épidémie et de la limitation des activités sanitaires
  - Poursuite de la dynamique de diversification de l'offre dans le médical et les services de soin à domicile qui renforce la résilience de l'ensemble des activités du Groupe
- **Retrait de la proposition de versement de dividende 2019**
- **Suspension des objectifs 2020 au regard du contexte général de la pandémie et de son impact sur les activités du Groupe dans les différentes géographies**



## Mise en place de mesures drastiques pour assurer la protection des résidents, des patients et des collaborateurs

Le Groupe a activé, dès le 25 février, dans 5 des 6 pays dans lesquels il est présent, le niveau 2 du Plan Vigilance Épidémies du groupe en renforçant les mesures barrière déjà en vigueur et en limitant les visites dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. Dès cette date, le niveau 3 du Plan Vigilance Epidémie a été activé par les établissements situés en Italie et dans les premières zones épidémiques identifiées en France (Oise). A ce titre, les visites extérieures ont été suspendues et l'accès aux sites limité aux seuls salariés et professionnels de santé. Ce niveau 3 a ensuite été étendu à l'ensemble des établissements du réseau, et ce, dès le 6 mars en France, concomitamment au déclenchement du « Plan Bleu » par le gouvernement français, puis, dans les jours qui ont suivi en Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Espagne.

A compter du 17 mars 2020, au vu de l'accélération de la pandémie et de l'émergence de nouveaux clusters, des protocoles stricts de confinement, en chambre ou à l'intérieur d'unités de taille réduite, ont été mis en œuvre.

Toutes ces dispositions ont été soutenues par des formations spécifiques pour les collaborateurs sur site sur les mesures et les gestes adaptés à la pandémie.

Outre ces mesures de protection, le Groupe a pris des dispositions exceptionnelles pour :

- **Garantir l'approvisionnement des équipements, médicaments et matériels critiques** au niveau européen: pour parer à toute rupture, dans un contexte de fortes tensions sur les marchés mondiaux, et compte tenu des mesures de réquisition partielle mises en œuvre par certaines autorités sanitaires, une gestion mutualisée des stocks d'équipements de protection individuelle a été mise en place au niveau européen. Grâce au travail réalisé par le réseau des acheteurs du Groupe et à la réactivité de nos principaux fournisseurs, des stocks couvrant au moins 30 jours de stocks de matériel critique par établissement ont pu être constitués et constamment réapprovisionnés. Cette plateforme s'assure également que les établissements ont accès à l'équipement médical (e.g. appareil d'oxygène) ou à des médicaments qui sont nécessaires dans le traitement du Covid-19.
- **Assurer la continuité de service dans les établissements** : les sociétés du groupe Korian ont mis en œuvre des moyens importants, coordonnés au niveau de chaque pays, pour renforcer les équipes sur les sites en situation épidémique ou pour assurer le remplacement du personnel soignant souffrant. A ce titre, ce sont environ 3 700 personnes qui ont été recrutées depuis le 1<sup>er</sup> mars.
- **Renforcer les réseaux IT** : Le Groupe a mis l'ensemble de ses équipes de support en télétravail dans tous les pays, sans constater de difficultés ou d'interruption dans les services fournis au sein des établissements ou auprès des interlocuteurs externes.
- **Maintenir le lien entre résidents, patients et familles** : malgré les mesures de confinement, ont notamment été mis en place des équipements de visioconférence mobiles (tablettes) dans chaque établissement, tandis que le recours aux réseaux sociaux, tels que Korian Générations en France, a fortement augmenté (8 500 familles actives).

Si 30 sites (soit 3% du réseau), situés dans les principaux clusters épidémiques en France, en Belgique et en Italie, ont été précocement et fortement touchés par l'épidémie, et déplorent de ce fait plus de décès malheureusement, les deux tiers des établissements restent sans aucun cas de Covid identifié à date. Au 23 avril 2020, 258 des 803 établissements médico-sociaux comptent des cas certifiés de Covid-19 parmi les résidents.



Par ailleurs, dans le cadre des différentes campagnes de dépistage engagées qui couvrent déjà 30% du réseau compte tenu des capacités de tests disponibles d'un pays à l'autre, 1 394 salariés ont été testés positifs au Covid-19, soit 2,5% des salariés. 642 salariés initialement testés positivement au Covid-19 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

### **Mobilisation du réseau à travers l'Europe face à la pandémie**

Les premiers signes de la pandémie de Coronavirus (Covid-19) sont apparus dès la fin du mois de février dans les pays dans lesquels le Groupe opère. Face à un virus nouveau, particulièrement contagieux, aux mécanismes de propagation encore largement inconnus et menaçant en particulier les personnes âgées et fragiles, en l'absence de traitement préventif ou curatif, le Groupe s'est immédiatement mobilisé en anticipant sur les consignes et prescriptions des autorités sanitaires locales, au mieux des connaissances disponibles sur la progression de l'épidémie.

Toutes les équipes, dans les maisons de retraite, dans les cliniques et à domicile, en première ligne auprès des résidents et des patients, ont été présentes sans relâche afin d'assurer la continuité des soins et de la prise en charge malgré le confinement et les risques sanitaires, avec l'appui des fonctions support qui les ont accompagnées tant pour sécuriser les approvisionnements, que pour assurer la venue de remplaçants en cas d'absence maladie ou pour renforcer les systèmes d'information particulièrement sollicités en cette période de confinement. Cette mobilisation d'urgence s'est construite en dialogue constant au sein des différentes institutions représentatives du personnel

Un fort élan de solidarité s'est également manifesté localement entre les différentes activités du Groupe (Médico-social, Sanitaire et Domicile), avec une mobilisation exemplaire des activités Santé au soutien du réseau médico-social, en particulier en France, prenant la forme d'interventions d'équipes mobiles (HAD, référents hygiène) ou de solutions de téléconsultation, sous l'égide de la filiale Omedys, acquise fin 2019. A fin mars, le Groupe avait pu relier plus du tiers des établissements médico-sociaux à cette plateforme de téléconsultation et téléexpertise, au bénéfice des équipes médicales locales, et des collaborateurs pour leurs propres besoins. Cette couverture va s'étendre à l'ensemble du réseau. .

A la demande des autorités sanitaires locales, le Groupe a également mis en place des lits et capacités dédiés dans plus de 50 établissements et cliniques à travers l'Europe pour prendre en charge des patients Covid après leur hospitalisation et accompagner leur guérison. Ainsi en France 750 patients Covid+ provenant majoritairement de services de réanimation et de soins intensifs ont d'ores et déjà pu être pris en charge.

Par ailleurs, une plateforme digitale expérimentale, « Inu Covid », permettant de suivre à distance les patients a été développée par la filiale digitale récemment acquises Move In Med, dans l'attente de la reprise des activités ambulatoires et d'hospitalisation de jour du réseau sanitaire.



## **Adaptation en cours du réseau dans la perspective d'un fonctionnement durable en environnement Covid-19**

S'inscrivant dans la perspective d'une circulation durable du virus et en anticipant sur les mesures préparées par les différentes autorités sanitaires locales en vue de la levée progressive des mesures générales de confinement, et sachant qu'aucun traitement préventif ou curatif définitif ne sera disponible à court terme, le Groupe a défini un plan d'actions pour permettre à ses établissements médico-sociaux et sanitaires de s'inscrire dans un fonctionnement sécurisé conciliant protection contre le virus et rétablissement d'activités sociales et de liens de qualité avec les familles et les proches des résidents et patients.

Ce plan d'action s'appuie sur les mesures suivantes :

- Protéger : il s'agit de conserver par précaution jusqu'à nouvel ordre les mesures d'hygiène et de protection prévues par le niveau 3 du plan Vigilance Epidémie dans tous les sites.
- Dépister : il s'agit de permettre la réalisation de campagnes de dépistage massives et régulières tant vis-à-vis du personnel que des résidents et patients, grâce à la disponibilité croissante de tests ;
- Isoler : il s'agit d'organiser l'éloignement immédiat de toute personne identifiée comme contagieuse ; Rapprocher : Dans le même temps, et en tenant compte des directives locales, le Groupe organise la reprise des visites des familles et proches dans ses établissements, en mettant en œuvre des conditions d'accès sécurisées et contrôlées.

Le Groupe suit et suivra enfin attentivement l'évolution des connaissances médicales tant en ce qui concerne les modes de propagation du virus et l'ajustement des mesures de prophylaxies, qu'en matière de solutions thérapeutiques.

A cet effet, la Direction générale du Groupe a notamment constitué un comité Covid, composé de personnalités qualifiées et d'experts, présidé par le Dr. Françoise Weber afin de continuer à affiner les réponses médicales et techniques aux défis posés par le virus Covid-19.

Par ailleurs, le Conseil d'administration et son Comité Ethique, Qualité et RSE portent une attention particulière à la pandémie depuis février.

Afin d'éclairer ses travaux, le Conseil d'administration a constitué le 2 avril 2020 un Comité ad hoc chargé de suivre l'ensemble des conséquences de la pandémie sur le Groupe. Ce comité s'est déjà réuni 5 fois depuis sa constitution.

## **Actions de solidarité envers les parties prenantes**

Conscient du dévouement exceptionnel de ses équipes dans les établissements, en première ligne auprès des résidents et des patients, ainsi que de la mobilisation constante des fonctions support dans la gestion de cette crise sans précédent, le Groupe entend renforcer son pacte de confiance envers ses collaborateurs, porté par le projet d'entreprise "Le Soins à Cœur".

Korian, déjà pleinement engagé auprès de ses partenaires sociaux au niveau européen en matière de valorisation des métiers et de dispositifs de parcours de formation qualifiants<sup>1</sup> (Objectifs 2023 de 8% des effectifs inscrits dans des parcours qualifiants), entend poursuivre le dialogue social avec ses partenaires dans ce sens, afin notamment de renforcer le soutien aux équipes via la santé et la sécurité au travail et a lancé en Allemagne sa Fondation qui sera un relais dans ce domaine.

---

<sup>1</sup> Apprentissage, Valorisation des Acquis de l'Expérience, filières de formation certifiantes et diplômantes



Le Groupe prévoit de verser des primes exceptionnelles aux collaborateurs au sein de ses établissements en Europe, des discussions sont en cours avec l'ensemble des partenaires sociaux en vue d'un versement de ces primes avant l'été.

### **Réduction de la rémunération 2020 de la Directrice Générale, du Président du Conseil d'administration et des administrateurs**

Par-delà l'action de tous les jours menée avec détermination et engagement par les équipes de Korian, le Conseil d'administration, réuni le 29 avril 2020, a décidé, conformément à la proposition de la Directrice générale pour témoigner sa solidarité, de réduire de 25% la rémunération qui aurait dû lui être versée en 2020. Il en est de même pour le Président du Conseil d'administration et les administrateurs.

### **Création d'un fonds de solidarité Covid-19 doté d'1 million d'euros**

Korian crée un fonds de solidarité Covid-19 doté d'un million d'euros, qui sera dédié au financement de projets de recherche contre le Covid-19 et d'actions de solidarité pour les soignants et leurs familles. Ce fonds sera alimenté notamment par une contribution représentative de la baisse de 25% des rémunérations qui auraient été perçues en 2020 par les mandataires sociaux ainsi que par des contributions des membres du comité de direction générale.

La création de ce fonds s'inscrit pleinement dans la continuité de ses initiatives sociétales du Groupe en faveur du Grand Âge à travers ses deux fondations en France et en Allemagne, et témoigne de sa détermination dans la lutte contre la pandémie et l'esprit de solidarité envers tous ceux qui mènent le combat au quotidien.

## **Information financière trimestrielle**

**Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 en hausse de 8%, dont 3,7% en organique en raison d'un impact encore limité des effets liés à la crise du Covid-19 à fin mars**

En M€	1 <sup>er</sup> trimestre		% Variation		Part CA
	2020	2019	Publiée	Organique	
<b>Chiffre d'affaires</b>					<b>%</b>
France*	460,9	424,8	+ 8,5%	+ 4,8%	49%
Allemagne	245,2	233,6	+5,0%	+3,8%	26%
Benelux**	139,1	123,7	+12,5%	+5,1%	15%
Italie	96,4	89,5	+7,7%	-4,0%	10%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>941,6</b>	<b>871,6</b>	<b>+8,0%</b>	<b>+3,7%</b>	<b>100%</b>

\* dont chiffre d'affaires Espagne : 8,6 M€ sur T1 2020 et 3,9 M€ sur T1 2019  
 \*\* dont chiffre d'affaires Pays-Bas : 10,1 M€ sur T1 2020

Le groupe Korian a réalisé sur les trois premiers mois de l'exercice 2020, un chiffre d'affaires de 941,6 millions d'euros, en hausse de 8,0% par rapport à l'année précédente et en croissance organique<sup>2</sup> de 3,7%. Cette hausse n'intègre encore que partiellement les premiers effets défavorables liés à la pandémie de Covid-19 qui ont été enregistrés de manière différenciées et progressives selon les pays où le Groupe est implanté en Europe.

<sup>2</sup> La croissance organique du chiffre d'affaires intègre : a) la variation du chiffre d'affaires (N. vs N-1) des établissements existants ; b) le chiffre d'affaires réalisé en N par les établissements créés en N ou N-1 ; c) la variation du chiffre d'affaires (N vs N-1) des établissements restructurés ou dont les capacités ont été augmentées en N ou en N-1 ; d) la variation du chiffre d'affaires constatée en N par rapport à la période équivalente N-1 des établissements récemment acquis.



Compte-tenu de la chronologie de propagation du virus et des mesures appliquées par les autorités locales, les effets liés au covid-19 ont commencé à impacter les différentes activités tout début mars pour certaines régions en Italie et ont été visibles à partir de la mi-mars pour les autres pays.

Ainsi, sur les premiers mois de l'exercice, la hausse du chiffre d'affaires reflète la poursuite de la dynamique de diversification de l'offre dans le médical, les habitats alternatifs et inclusifs, les services de soins à domicile et le développement de filières de soins de proximité « hors les murs » à travers le digital. Les 20 acquisitions réalisées sur 2019 ainsi que celles intégrés au cours du trimestre ont également contribué positivement à la croissance.

- La **France**<sup>3</sup> enregistre un chiffre d'affaires de 460,9 millions d'euros, en croissance de +8,5% (contre +6,1% au 1<sup>er</sup> trimestre 2019), dont 4,8% de croissance organique, les premiers impacts liés au covid-19 n'étant intervenus qu'à compter de la mi-mars.

Ces chiffres reflètent notamment les bonnes performances des réseaux de soins à domicile, Petits-fils, et des colocation seniors, Ages&Vie.

Concernant le pôle Santé, celui-ci a continué de bénéficier des effets de la transformation du réseau, de son offre de spécialisation élargie, avec notamment l'intégration au 1<sup>er</sup> février des six cliniques du Groupe 5 Santé dont Korian a fait l'acquisition le 25 février 2020.

Les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 ont par ailleurs conduit à l'interruption de l'hospitalisation de jour (service ambulatoire) qui était jusque là en fort développement.

- En **Espagne**, dont le chiffre d'affaires est intégré aux activités France, la croissance sur la période est principalement portée par les activités acquises de Grupo 5 en juin 2019. Toutefois, à l'instar des autres pays du Groupe, aucune nouvelle entrée n'a été enregistrée dans les maisons de retraite à compter du début du confinement le 15 mars et les centres d'accueil de jour ont été fermés.

- En **Allemagne**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 245,2 millions d'euros, en hausse de +5,0%, compte tenu de la contribution des acquisitions réalisées sur 2019, et de la montée en puissance des activités de services à domicile. La croissance organique de +3,8% tient compte des effets care mix.

- Au **Benelux**<sup>4</sup>, le chiffre d'affaires s'élève à 139,1 millions d'euros, en hausse de +12,5%, sous l'effet de l'entrée en périmètre de la société Stepping Stones acquise aux Pays Basen avril 2019 et les deux réseaux de résidences, colocations pour seniors et cliniques spécialisées qui sont venus compléter les services de la plateforme néerlandaise en février 2020. Ces chiffres intègrent aussi une montée en charge des activités de résidences services en Belgique.

Toutefois, sous l'effet des mesures de confinement appliquées en Belgique depuis le 18 mars 2020, l'ensemble des centres d'accueil de jour et les brasseries adossées à certains établissements belges ont dû fermer et aucune nouvelle entrée n'a été autorisée dans les maisons de retraite en Flandres.

- En **Italie**, le chiffre d'affaires a progressé de 7,7% à 96,4 millions d'euros, porté par les acquisitions réalisées en 2019 dans le secteur des cliniques et des services à domicile. La croissance organique est nettement impactée par les mesures de confinement prises dès le 9 mars 2020, en Lombardie, Vénétie et Toscane où le groupe est présent, conduisant à la fermeture de l'ensemble des centres d'accueil de jour, services ambulatoires, activités de rééducation à domicile et arrêt de la plupart des activités chirurgicales. Les

---

<sup>3</sup> Incluant les activités en Espagne pour 8,6M€ sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et pour 3,9M€ sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2019

<sup>4</sup> Incluant les activités aux Pays-Bas pour 10,1M€ sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2020



maisons de retraite, dont l'activité s'est maintenue à un niveau similaire au 1er trimestre 2019, n'ont pu accueillir de nouveaux résidents sur le mois de mars 2020.

### **Renforcement de la structure financière**

Le 3 mars 2020, Korian a annoncé le succès du placement de son émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES) à échéance 2027 pour un montant nominal d'environ 400 M€. Le produit net de l'émission a pour objet de financer les besoins opérationnels généraux de la Société et sa croissance, incluant des investissements immobiliers et des acquisitions, y compris le refinancement des acquisitions réalisées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Les Obligations seront émises au pair et leur valeur nominale unitaire a été fixée à 61,53 € faisant ressortir une prime de conversion de 55 % par rapport au cours de référence de l'action de la Société. À compter de la Date d'Emission et jusqu'à leur Date de Maturité, les Obligations porteront intérêt à un taux nominal annuel de 0,875 %, payable annuellement à terme échu le 6 mars de chaque année.

Le 19 mars 2020, Korian a signé un nouvel emprunt de droit allemand NSV (Namensschuld-Verschreibung) pour une maturité de 15 ans et un montant de 49 M€. Le coupon annuel est fixé à 2,50 %. Le règlement - livraison de l'opération est intervenu le 9 avril 2020 et les fonds seront utilisés pour les besoins généraux de financement du Groupe.

Korian a exercé en avril 2020 la première option d'extension d'un an de la tranche RCF (Revolving Credit Facility) de 500m€ de son Crédit Syndiqué renégocié en mai 2019. Cette facilité, désormais à échéance 2025, permet au Groupe de bénéficier d'une meilleure visibilité et d'une flexibilité financière accrue grâce au soutien de ses banques partenaires.

L'ensemble de ces opérations visent à renforcer la solidité financière du groupe et ses liquidités de façon à assurer le financement de ses activités dans la durée, et de disposer à tout moment de ressources pouvant être mobilisés dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

### **Retrait de la proposition de versement de dividende 2019**

Pleinement engagé dans la lutte contre la pandémie, Korian souhaite mobiliser tous les moyens au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes. Réuni ce jour, le Conseil d'administration a décidé de retirer des résolutions proposées à l'Assemblée générale annuelle du 22 juin 2020, la distribution d'un dividende de 0,66€ par action, avec option de paiement en actions, tel qu'annoncé le 27 février dernier lors de la publication des résultats annuels 2019 du Groupe.

### **Suspension des objectifs 2020**

Dans le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19, le Groupe restera fortement mobilisé pour répondre aux besoins en matière de soins et d'accompagnement des personnes âgées et fragiles, dans son réseau de cliniques et de maisons de retraites comme à domicile.

Dans l'attente d'une meilleure visibilité sur le contexte sanitaire et économique dans ses différentes géographies, Korian suspend temporairement les objectifs 2020 communiqués le 27 février 2020 dernier et reviendra vers le marché lorsque ces perspectives auront été précisées.





**Prochain évènement**  
**6 mai 2020 : Dépôt de l'URD 2019**  
**22 juin 2020 : Assemblée générale annuelle**

**Prochaine communication**  
**30 juillet 2020 : chiffre d'affaires et résultats semestriels 2020 (après clôture de la bourse)**

### **A propos de Korian**

Korian, premier groupe européen du soin et de l'accompagnement au service du Grand Âge et des fragilités.  
[www.korian.com](http://www.korian.com)

**Korian est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris depuis novembre 2006 et fait partie des indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et MSCI Global Small Cap**

**Ticker Euronext : KORI - ISIN : FR0010386334 – Reuters : KORI.PA – Bloomberg : KORI.FP**

#### **CONTACTS INVESTISSEURS**

**Sarah Mingham**  
Directrice des Relations  
Investisseurs et des Financements  
[sarah.mingham@korian.com](mailto:sarah.mingham@korian.com)  
[Tél. : +33 \(0\)1 55 37 53 55](tel:+330155375355)

**Carole Alexandre**  
Directrice Adjointe  
des Relations Investisseurs  
[carole.alexandre@korian.com](mailto:carole.alexandre@korian.com)  
[Tél. : +33 \(0\)7 64 65 22 44](tel:+330764652244)

#### **CONTACT PRESSE**

**Marjorie Castoriadis**  
Responsable relations presse  
[marjorie.castoriadis@korian.fr](mailto:marjorie.castoriadis@korian.fr)  
[Tél. : +33 \(0\)7 63 59 88 81](tel:+330763598881)